

**Zeitschrift:** Ethnologica Helvetica  
**Herausgeber:** Schweizerische Ethnologische Gesellschaft  
**Band:** 8 (1984)  
  
**Artikel:** L'Ethnologie à la rencontre de l'histoire de la femme dans les Alpes valaisannes  
**Autor:** Wiegrandt, Ellen  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1007701>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## **L'Ethnologie à la rencontre de l'histoire de la femme dans les Alpes valaisannes**

### **Les problèmes de base**

Depuis quelques années, ethnographies et recherches théoriques examinent de nouvelle manière la position de la femme dans la famille et la société. Son rôle n'a souvent pas été étudié, son statut inférieur ne faisant pas problème. De plus en plus, cependant, la situation de la femme est réévaluée. En utilisant des méthodes diverses, les chercheurs essaient soit de décrire les processus qui ont comme résultat des relations inégales entre hommes et femmes, soit de lier les différents statuts de la femme dans différentes sociétés à des particularités économiques, politiques ou culturelles.<sup>1</sup> Ce vaste sujet et ses multiples perspectives théoriques constituent un terrain privilégié pour une intégration de l'approche ethnologique et historique – et même en souligne la nécessité.

En effet, le désir de comprendre les institutions de base de la société se situe au cœur des préoccupations de l'ethnologie. Parmi celles-ci, les systèmes de parenté et l'organisation familiale sont primordiales. Il est évident que la plupart des ethnographes donnent une large place à une élucidation et une analyse de ces relations fondamentales que sont les relations de sang et d'alliance qui définissent les systèmes de parenté. Les différents critères qui sont reconnus à l'intérieur de chaque système déterminent dans une large mesure le rôle des individus, la forme que prendra leurs interactions et l'organisation de la société. Il est évident qu'une des institutions fondamentales est la famille. Et l'ethnologue, par sa microanalyse et par sa méthodologie, est bien placé pour décrire la grande variation des formes sociales et pour proposer des théories qui en rendent compte.

L'ethnologue aborde, donc, une société comme un tout et en soulève les couches successives pour en exposer la trame des relations. De même, il est aussi amené à se poser des questions sur la position des individus et des groupes dans ce réseau social. Une femme (l'individu) ou la femme (la catégorie sociale) ont des rôles spécifiques à jouer dans chaque culture, rôles qu'il s'agit alors d'élucider.

1 Cet article n'entend pas présenter en détail tous les travaux récents dans ce domaine. Pour une discussion plus complète des développements théoriques et une évaluation des œuvres concernant l'anthropologie de la femme, voir Quinn (1977), Rapp (1979), Rogers (1978).

Ce sujet d'étude, après avoir suscité plusieurs travaux et controverses au siècle passé, est cependant longtemps resté à l'arrière plan. En effet, les théoriciens du 19<sup>e</sup> siècle, tel L.H. Morgan, avaient abordé le problème de l'évolution du rôle de la femme. Toutefois, depuis, une réaction contre les explications universalistes, l'accent mis sur les études de cultures particulières et un certain désintérêt pour les problèmes de statut à l'intérieur de la famille ont conduit les chercheurs à négliger cette question. Il en est résulté un vidé théorique et un manque relatif de données ethnographiques sur les activités et les pouvoirs de la femme à travers les sociétés. Pour cette raison, plusieurs études actuelles se sont retournées vers les travaux du 19<sup>e</sup> siècle afin de reprendre le fil des arguments théoriques qui pourraient amener à des propositions générales sur la femme et la famille à travers les âges et cultures. L'absence de continuité dans la recherche explique aussi pourquoi le travail d'Engels, surtout son œuvre sur l'origine de la famille, de la propriété privée et de l'Etat, a été repris et remis au goût du jour par de nombreux auteurs contemporains (Leacock 1978; Sacks 1974).

Depuis quelques années donc, on commence à nouveau à poser plusieurs questions sur la position de la femme dans la société. On soumet certaines soi-disant évidences à une analyse critique à la fois empirique et théorique. Deux notions, liées entre elles, sont implicites ou explicites dans la plupart de ces travaux: 1<sup>e</sup>) la femme est dominée par l'homme ou joue du moins un rôle social secondaire par rapport à l'homme et 2<sup>e</sup>) la société se divise en deux secteurs, un domestique, qui est le domaine de la femme et l'autre public, contrôlé par l'homme. Engels avait déjà posé le problème du statut de la femme dans son livre, *L'Origine de la famille, de la propriété privée et de l'Etat* (*Der Ursprung der Familie, des Privateigentums und des Staates*), publié en 1884, où il a essayé d'expliquer la détérioration du statut de celle-ci par les changements technologiques et l'émergence de nouvelles institutions, telles la propriété privée et l'Etat, qui en découle. C'est précisément ce cadre théorique qui est utilisé par de nombreux chercheurs contemporains, comme nous allons le voir.

Pour Engels, donc, la question de la position de la femme dans la société était liée à la transformation des structures économiques et politiques. Son approche est à la fois ethnologique, par sa conception d'une société où tous les éléments sont liés, et historique dans la mesure où Engels utilise une perspective évolutionniste.

Cette incorporation du temps dans l'analyse nous mène à nous tourner vers l'histoire afin de voir si ce domaine peut apporter une aide empirique ou méthodologique à notre sujet. En effet, on constate que depuis une dizaine d'années aussi, certains historiens sociaux se penchent sur l'histoire de la famille (les noms de Peter Laslett, E. Le Roy Ladurie, Jacques Dupâquier, Philippe Ariès parmi bien d'autres viennent à l'esprit). Ils analysent les changements des mentalités et des structures objectives des ménages à

travers le temps, souvent essayant de lier ceux-ci aux processus de développement économique et politique.

Un autre courant d'études historiques met l'accent plus spécifiquement sur la femme et l'évolution de sa position dans une société changeante. Les travaux sur l'impact de l'industrialisation sur le pouvoir de la femme au sein du ménage et dans la société sont des exemples de cette perspective. Il est rare cependant que les historiens mettent en étroite relation l'évolution de la famille et le rôle changeant de la femme. L'historien américain Carl Degler a fait également cette constatation dans l'introduction de son livre *At Odds: Women and the Family in America from the Revolution to the Present*, dans lequel il essaie précisément de faire ce rapprochement.

Il me semble d'ailleurs, qu'un mariage ethnologie-histoire nous offre l'occasion de faire de même. L'ethnologie apporte son intérêt pour les groupes sociaux et le poids qu'elle donne aux relations de parenté. L'histoire contribue à la mise en place d'une perspective dynamique où le temps devient partie intégrale de l'analyse. Ceci permet non seulement une étude d'une période antérieure qui, par ses différences avec le présent a son propre intérêt, mais nous donne aussi une méthode pour mettre à nu les mécanismes de transformation des structures sociales.

Ces considérations constituent donc le cadre de ma recherche particulière du rôle de la femme dans un village valaisan. Il me paraît nécessaire d'insérer cette étude dans un contexte théorique plus large. Afin de faire ceci, je vais d'abord résumer la problématique élaborée par Engels, sur la base des données de Lewis Henry Morgan, parce qu'elle est implicite à de nombreux travaux actuels sur la femme ou la famille qui se veulent généraux et ceci soit dans le domaine ethnologique, soit dans d'autres domaines (comme en économie avec l'œuvre de Gary Becker, par exemple). Quelques modifications récentes des idées d'Engels seront ensuite décrites. Une évaluation de la logique et la validité empirique de ces notions théoriques sera faite à travers une présentation d'exemples ethnographiques et ethnohistoriques, dont surtout mon travail sur une communauté valaisanne.

### **Le cadre théorique: la perspective d'Engels et une analyse critique**

L'intégration des perspectives ethnologiques et historiques apparaît comme particulièrement fructueuse dans une étude qui met l'accent sur les liens entre le rôle économique de la femme et sa position sociale, comme ma référence aux travaux d'Engels l'a suggéré. Il est évident que cette approche n'en est qu'une parmi toutes celles qui veulent élucider les relations homme-femme dans différentes sociétés. Cependant, elle est une des plus anciennes, du fait de l'ouvrage d'Engels et constitue ainsi un point de départ pour beaucoup de recherches actuelles. De plus, la théorie économique de la



famille, telle qu'elle a été développée par Engels, se veut générale. Elle entend aussi expliquer l'origine de formes particulières d'organisation familiale et de relations de parenté, le développement de l'inégalité des sexes et la formation de différentes institutions telles que la propriété privée, les systèmes d'héritage et l'Etat. La conception d'Engels anticipe donc celles d'historiens et surtout d'historiens économiques contemporains qui, tout comme lui, examinent un ensemble de structures sociales qu'ils considèrent comme résultant de processus technologiques ou économiques. Les notions de bases d'Engels, c'est à dire l'explication en termes économiques de diverses formes sociales, continue ainsi à exercer une influence majeure dans plusieurs disciplines, bien au delà des orientations idéologiques et mérite de ce fait un réexamen.<sup>2</sup>

### 1. La théorie d'Engels

Engels s'est beaucoup inspiré des travaux de Lewis Henry Morgan qui, à partir de données sur les Indiens iroquois, a établi une séquence évolutionniste des étapes de l'histoire humaine. La description par un ethnologue d'une société primitive et communautaire a particulièrement influencé la perspective théorique d'Engels.

Dans *L'Origine de la Famille, de la propriété privée et de l'Etat*, Engels, qui se base aussi sur les travaux de Marx, propose un schéma décrivant les phases de l'évolution de la famille qui sont liées à – et même causées par – le développement de nouveaux systèmes de production. Ce processus est accompagné par une détérioration du statut de la femme et un abandon progressif de la propriété communautaire en faveur de la propriété privée qui domine l'étape "civilisation". Dans le but d'exposer les causes de cette perte d'autonomie de la femme, Engels identifie trois étapes-clés. Lors de la première phase de production, caractérisée par la chasse et la cueillette, une division du travail élémentaire existe entre hommes et femmes, mais celle-ci ne porte pas à conséquence parce que les deux sexes contribuent d'une façon égale à la subsistance du groupe. La filiation s'effectue par la mère, seul point de référence dans une structure où le mariage n'est pas une institution bien définie. (Engels utilise ici la notion de mariage de groupe.)

Avec l'introduction de la domestication des animaux, une modification des relations sociales se produit. Les nouvelles ressources ainsi obtenues se

2 La théorie d'Engels n'est pas la seule à privilégier une analyse économique des relations sociales. "La nouvelle économie du ménage" telle qu'elle est exprimée par Becker et d'autres a une structure de cause à effet similaire. Cependant, cette approche est loin d'être marxiste. Ceci montre qu'une théorie économique de la famille est loin de se limiter à des considérations idéologiques.

reproduisent abondamment et permettent ainsi la production pour l'échange. En même temps, ce nouveau mode de production rend plus formelles les relations entre personnes et ressources puisque le contrôle passe progressivement du groupe entier aux individus. Selon Engels, la division originelle du travail implique que l'homme devient propriétaire du troupeau puisque "procurer les nécessités de la vie a toujours été la tâche de l'homme" (1972 : 220). Ainsi, la position dominante de l'homme se dessine aussi bien à l'intérieur de la famille qu'à l'extérieur. Son emprise sur le bétail, ressource principale, entraîne une transformation du matrilineat en patrilineat pour permettre à l'homme, qui possède les ressources, de les transmettre à ses enfants. L'homme veut donc s'assurer de la paternité de ses héritiers et pour ce faire, il acquiert de nouveaux pouvoirs dans le ménage et réduit ainsi le rôle de la femme. Cette évolution entraîne une rigidité du lien conjugal, surtout pour la femme. Finalement, la propriété privée en résulte. On assiste ainsi à un processus cumulatif de domination progressive de l'homme qui a son origine dans la division du travail fondamentale entre les deux sexes.

L'Etat apparaît alors en tant qu'institution qui protège ces droits de propriété, qui en assure la transmission de génération en génération et qui, aussi, perpétue les clivages entre propriétaires et non-propriétaires, c'est-à-dire les classes (*Ibid.* 170). Aux yeux d'Engels, tous ces éléments technologiques détruisent les anciennes structures communautaires et introduisent la propriété privée et le patrilineat qui, eux, réduisent le pouvoir de la femme et de plus, lui laissent un rôle uniquement domestique tandis que l'homme prend contrôle du domaine public et politique. Ce modèle de la société conçu par Engels présente une cohérence apparente qui cache néanmoins quelques contradictions logiques et empiriques qui nécessitent une exposition plus détaillée.

## **2. Les contradictions logiques**

Les défauts logiques de la théorie d'Engels apparaissent lorsque l'on confronte celle-ci à la réalité. Son schéma d'analyse, par exemple, ne peut rendre compte d'exemples fréquents dans le cadre de sociétés étatiques où les femmes sont propriétaires et les hommes ne le sont pas. Cette constatation mène à une mise en question de toute la chaîne d'argumentation adoptée par Engels. En effet, il n'existe pas de conditions nécessaires et suffisantes qui lui permettent de lier une division de travail originelle à une appropriation progressive de la propriété privée par l'homme. D'abord, cette division primitive du travail est loin d'être évidente. Plus important, peut-être, est le fait que d'autres systèmes de propriété, en particulier ceux dans lesquels les femmes sont propriétaires ou ceux parmi lesquels règnent des rapports

juridiques beaucoup plus égalitaires, sont non seulement concevables théoriquement mais existent réellement.

Le choix du mécanisme de transformation des structures sociales envisagé par Engels – les changements technologiques – est aussi quelque peu insatisfaisant. Engels suggère que l'introduction de nouveaux modes de production, surtout la domestication des animaux, accentue les anciennes divisions du travail entre hommes et femmes. Il n'est cependant pas clair pourquoi les nouvelles formes de production n'entraîneraient pas également une transformation complète des relations sociales, tel un changement complet dans la division du travail. L'acceptation de la part d'Engels de la perpétuation hypothétique, comme nous le verrons, de l'ancienne division de travail est d'autant plus surprenante qu'Engels constate que le bétail n'exige "qu'une surveillance et des soins les plus élémentaires" (1972 : 104). Ne peut-on pas imaginer que les femmes pourraient assurer ce travail? (Et en fait elles le font souvent.) Il faut donc constater que les mécanismes de transformation restent peu clairs chez Engels.

Celui-ci n'est pas plus explicite quand il lie le pastoralisme à l'origine de la propriété privée. Il n'explique ni quand, ni comment le troupeau passe des mains de la communauté à celles de l'individu. Il se contente de dire que ce changement "a dû avoir lieu pendant cette étape" de la domestication des animaux (*Ibid*: 220). Par ailleurs, les liens entre la consolidation de la propriété privée et l'émergence de l'Etat ne sont pas probants. Il existe d'autres théories sur l'origine de l'Etat qui font appel à la nécessité de coordonner de grands travaux publics ou des activités commerciales (Wittfogel 1957, Wright 1975) ou à des raisons stratégiques.

Les chercheurs contemporains qui acceptent les grandes lignes de la théorie évolutionniste d'Engels sur la détérioration progressive du statut de la femme se voient néanmoins obligés d'essayer d'adapter celle-ci à l'évidence empirique et à en écarter les ambiguïtés logiques. Quelques modifications de la théorie ont été proposées, notamment par Karen Sacks dans une réinterprétation d'Engels (1974). Cet auteur essaye en particulier de tenir compte de la variété des statuts et rôles exercés par les femmes dans les sociétés tribales et de classe. Son argumentation est centrée sur la division sexuelle entre sphère domestique (pour les femmes) et publique (pour les hommes). Plus haut, cette distinction faite par Engels a déjà été mise en question. Sacks en accepte l'idée et l'utilise pour expliquer les différences réelles entre hommes et femmes dans beaucoup de sociétés modernes. Selon elle, les employeurs préfèrent une force de travail masculine et elle explique ceci en se servant d'une argumentation historique à la fois rationnelle et morale: Dans la période de transition entre production paysanne et industrielle, les loyeurs se sont sentis obligés d'engager les travailleurs ruraux masculins expulsés de la terre. Ils ont pu, en même temps, faire usage de leur plus grande productivité, ce qui permet une exploitation plus importante

(Sacks 1974 : 221). Selon Sacks, les femmes sont moins productives que les hommes, les employeurs engagent donc de préférence des hommes, ce qui tend à renforcer la position inférieure, puisque domestique, de la femme dans la société de classes. Sacks ne présente cependant pas de justification logique de la productivité plus faible du travail des femmes. En fait, les études de sociétés paysannes montrent qu'elles travaillent souvent à côté des hommes et ceci dans presque toutes les occupations. Ainsi, Sacks place la détérioration du statut de la femme dans une période historique beaucoup plus récente. Néanmoins, la cohérence de l'argument général dépend d'une certaine interprétation des sociétés primitives vers laquelle il faudrait maintenant se tourner.

La recherche effectuée depuis les cent ans qui ont suivi la publication de l'œuvre d'Engels a apporté beaucoup de précisions sur les descriptions de sociétés et d'institutions qui n'étaient souvent pour Engels que des conjectures. Certains chercheurs ont essayé de rendre les théories d'Engels compatibles avec les nouvelles données ainsi rassemblées. Malgré leurs efforts, les questions logiques que nous avons soulevées persistent. Celles-ci sont confrontées dans le détail grâce aux nouvelles connaissances sur les sociétés tribales et paysannes que l'on possède maintenant.

### **3. Aspects ethnographiques et historiques de la théorie d'Engels**

Un élément fondamental du raisonnement d'Engels est qu'il existe un lien entre la participation d'un individu au processus de production et sa position sociale. Ainsi, dans la perspective d'Engels, l'universelle et ancienne division du travail entre les sexes évolue de pair avec les changements technologiques et le statut inférieur de la femme résulte de son aliénation progressive des moyens de production. La logique de cette théorie repose sur une conception particulière de la société primitive puisque toutes les étapes ultérieures découlent de cette période ou de ce niveau d'organisation. Le développement de son argumentation dépend donc de l'existence d'un stade initial où hommes et femmes sont relativement égaux mais où la division du travail est déjà établie. La situation actuelle est expliquée en termes de la modification de structures sociales qui proviennent de l'évolution de relations économiques. L'exactitude de la description des sociétés primitives est alors de première importance pour la validité de la théorie. Des contre-exemples mettraient en question aussi bien la logique que le pouvoir explicatif de l'approche d'Engels.

L'intérêt montré ces dernières années pour une réévaluation du rôle de la femme dans beaucoup de sociétés étudiées depuis longtemps par des ethnologues nous fournit des renseignements nouveaux et précieux à cet égard. Il n'est pas possible ici de présenter une analyse détaillée de la position de la



femme à travers différentes sociétés. Il paraît néanmoins évident que si certaines propositions d'Engels s'avèrent contestables sur une base empirique, l'ensemble de sa théorie mérite un réexamen. Les données ethnographiques récentes suggèrent, en effet, une variation dans les structures qui ne s'accorde pas avec l'image générale implicite à la théorie d'Engels.<sup>3</sup>

Dans le premier stade de son schéma, Engels conçoit une division du travail entre les sexes, mais celle-ci n'implique aucune inégalité de pouvoir puisque chacun contribue à la survie du groupe sans pour autant contrôler les ressources elles-mêmes. Les ethnographes trouvent effectivement cette division du travail dans les sociétés vivant de la chasse et la cueillette (cf. par exemple Lee 1979). Cependant, on ne peut pas en tirer la constatation d'Engels que ce sont les hommes qui "procurent les nécessités de la vie" (1978 : 220). Au contraire, les femmes partagent beaucoup de tâches avec les hommes et il est maintenant admis qu'elles contribuent fréquemment à assurer la plus grande part de la nourriture (Lee 1979). De plus, il semble que la division du travail est souvent plus théorique que réelle: Les femmes des indiens Montagnais-Naskapi chassaient au 17<sup>e</sup> siècle (Leacock 1977 : 20) et chaque !Kung est prêt à fournir un travail qui s'avère nécessaire malgré son attribution à un sexe ou l'autre (Draper 1975 : 87). Cette participation de la femme se trouve aussi chez les horticulteurs, tels les Yanomamö (Chagnon 1968 : 81) et bien d'autres.

Face à ces observations ethnographiques, la notion simple de division du travail comme origine de la détérioration progressive du statut de la femme est effectivement mise en question. Les ethnologues contemporains s'accordent à penser qu'avec un corps de données plus complet qui faisait défaut à Engels, le problème se révèle beaucoup plus complexe que celui-ci ne l'avait envisagé. Les nouvelles explications qui reprennent les grandes lignes des idées d'Engels leur apportent ainsi également des modifications pour les rendre plus compatibles avec la réalité. Aujourd'hui l'image de la contribution économique des femmes dans les sociétés primitives est reconnue comme beaucoup plus nuancée que celle d'Engels. Les auteurs qui se situent dans sa perspective acceptent cependant toujours l'hypothèse que le statut de la femme se dégrade avec les changements économiques, surtout le capitalisme et la formation de l'Etat. Mais étant donné l'ambiguïté maintenant attachée à la notion de division du travail dans les sociétés primitives, d'autres éléments doivent être invoqués pour expliquer le processus. Les différents auteurs proposent ainsi diverses modifications de la conception de base. Leacock suggère, par exemple, que le statut de la femme dans les

3 Certaines critiques ont été émises à propos de la validité des analyses qui ont pour objet les sociétés primitives du monde moderne. Il s'agit là d'un problème insoluble, mais afin de répondre dans la mesure du possible à ces objections, un des exemples a été tiré des récits décrivant les Indiens Montagnais-Naskapi du Canada au 17<sup>e</sup> siècle (Leacock 1977).

sociétés primitives découle de son contrôle sur la production et distribution des ressources et non pas de son apport au travail de groupe (1978 : 252). Rosaldo ajoute que malgré le volume de la contribution de la femme, le prestige attaché à ses activités est souvent moindre que celui accordé au travail de l'homme (1974 : 35). Ces éléments nous donnent certes une plus grande compréhension du problème mais soulèvent par ailleurs d'autres questions. Les deux propositions ci-dessus introduisent soit la notion du pouvoir, soit celle de la valeur de différentes activités. Ces aspects devraient être logiquement antérieurs à la division du travail elle-même et doivent alors être intégrés dans la séquence évolutionniste proposée par Engels. Mais une conception de ce genre modifie totalement son argument. Engels part de l'idée d'un communisme primitif et déduit tous les arrangements sociaux successifs de la division du travail et des changements dans le mode de production. L'introduction de la notion d'inégalité dans le contrôle des ressources ou dans le prestige des activités est incompatible avec l'autre aspect clé de la première étape de l'histoire humaine, c'est-à-dire l'égalité entre les sexes. S'il s'avère qu'en plus de l'absence d'une division du travail nette entre les sexes dans les sociétés primitives, une inégalité entre ceux-ci y est présente dès l'origine, les bases empiriques de la théorie d'Engels sont sérieusement compromises.

En effet, la recherche ethnographique décrit des relations pour le moins variables. Beaucoup d'ambiguïtés à cet égard sont probablement le résultat d'interprétations subjectives; ce qui constitue en effet un grand problème en ethnologie (cf. Leacock 1978). Cependant, dans son étude sur les !Kung, une société qui vit typiquement de la chasse et de la cueillette, Lee, bien que décrivant ceux-ci comme égalitaires, constate néanmoins que la femme n'a pas tout à fait le même pouvoir que l'homme. Sa présentation met ainsi en doute l'image de la société primitive peinte par Engels. Ceci est d'autant plus vrai que Lee suggère que dans d'autres sociétés similaires, telles que les Eskimos ou les Aborigènes d'Australie, la femme jouit d'une position encore plus défavorable (1979 : 453-454).<sup>4</sup>

Ces quelques exemples sont loins d'être exhaustifs mais ils soulèvent des questions importantes quant à la validité empirique des notions d'Engels, qui prétend se baser sur une séquence historique réelle. S'ajoutant aux contradictions logiques soulevés plus haut, cette ambiguïté sur le fondement réel met en doute l'utilité de sa théorie. Il serait faux de prétendre que certains chercheurs actuels acceptent le schéma d'Engels sans nuances. Comme nous

4 Leacock (1978) suggère que beaucoup d'exemples d'inégalité dans de telles sociétés découlent des contacts avec les groupes plus hiérarchisés qui y déforment alors les véritables relations. Son argument est que le développement modifie les structures sociales. Cependant, si ce type d'explication détermine l'interprétation des données, il est tautologique et, de plus, ni falsifiable, ni véritable.



l'avons vu, les relations de division de travail et d'égalité dans les sociétés primitives sont mises en question. Cependant, le lien entre le progrès technologique et la détérioration du statut de la femme n'en est pas pour autant nié. En effet, l'argument principal d'Engels est repris sans analyse critique. Ainsi, la société paysanne est souvent décrite en termes de distinction entre sphères privées et publiques qui s'accroît et entraîne une inégalité croissante avec l'introduction de l'industrie. Celle-ci est en effet considérée comme activité publique et donc dominée par l'homme.

Cette image de la ségrégation sexuelle est caractéristique des études de la paysannerie méditerranéenne, par exemple (Schneider and Schneider 1976). Cependant, des recherches en Suisse et en France (Wiegandt 1980; Rosenberg 1976) suggèrent que les femmes dans la région alpine jouaient un rôle "public" en héritant une propriété et en la gérant à travers les institutions politiques locales. Une fois de plus, le schéma d'Engels se révèle déficient. Les différences réelles entre sociétés paysannes peuvent difficilement être expliquées par un argument qui s'appuie sur la division du travail et l'évolution des modes de production. En effet, la paysannerie constitue *un* niveau de développement. Une approche étroitement économique ne peut dès lors rendre compte des variations observées. Pour Engels, l'évolution de la production a eu comme résultat des formes sociales particulières. Au niveau le plus général une telle relation peut avoir un sens; les sociétés s'adaptent toujours à de nouvelles données technologiques ou économiques. Cependant, la conception spécifique d'Engels ne contient pas les éléments nécessaires et suffisants pour expliquer pourquoi il existe diverses structures familiales et un pouvoir variable des femmes à travers les paysanneries. Pour cette raison, l'analyse plus détaillée des données suisses qui va suivre introduira des facteurs politiques qui relient les différences entre sociétés paysannes à la nature de leurs interactions respectives avec les structures étatiques dont elles dépendent. Cette approche est compatible avec la définition souvent proposée du paysan comme producteur de surplus qui soutient une structure dominante (Wolf 1966 : 4). Dans cette perspective, les aspects politiques et hiérarchiques influencent la configuration des institutions sociales et économiques.

### **Les femmes dans les Alpes valaisannes**

La perspective évolutionniste de l'histoire de la famille propose, comme nous l'avons vu, un scénario dans lequel le rôle de la femme est lié au mode de production. Avec l'introduction de l'agriculture, son travail s'identifie de plus en plus avec la sphère domestique, au détriment de son statut social public (Boserup 1970, Sacks 1974). Les études sur les sociétés paysannes

actuelles décrivent souvent les relations sociales en termes de la dichotomie entre ces deux domaines. L'idéologie méditerranéenne de l'honneur et de la honte en est la représentation symbolique qui se manifeste au niveau du contrôle des ressources et du comportement (Schneider 1971). La situation des femmes est toute autre dans la région alpine. Cette différence rend problématique une explication fondée sur le mode de production (qui est la paysannerie dans les deux cas). En lieu et place d'une conception évolutionniste basée sur les modes de production, une analyse qui fait appel à l'interaction dans le temps de processus politico-économiques particuliers semble beaucoup plus adéquate. Le cadre de référence principal de celle-ci réside dans la façon par laquelle les structures étatiques se sont formées dans le domaine qui nous occupe, les Alpes Suisses. Dans ce contexte, l'organisation économique, le système d'héritage, les processus démographiques et, surtout, leurs interactions ont influencé le statut de la femme.

Les données utilisées pour illustrer cette relation dynamique entre statut social, rôle économique et pouvoir politique de la femme viennent de recherches faites à Mase dans le Val d'Hérens (Valais). Dans ce village (décrit en plus grand détail dans Wiegandt 1977 et 1980), les femmes contribuent à toutes les phases de production: elles soignent et traient les vaches, plantent et récoltent pommes de terre et blé et elles participent aux nombreuses tâches de la culture vinicole.

En approfondissant l'analyse, il s'avère que ces contributions économiques prennent un sens spécifique quand elles sont mises dans leur contexte institutionnel local. En particulier, le système d'héritage à parts égales assure que non seulement la femme participe au travail de la terre mais encore qu'elle contrôle certaines ressources fondamentales. Il n'est cependant pas rare que les femmes paysannes dans d'autres régions travaillent la terre ou même qu'elles en sont propriétaires. Ce qui est significatif à Mase et dans la région alpine en général (voir Rosenberg 1976), ce sont les pouvoirs qui découlent du rôle économique. En effet, dans ces communautés montagnardes, les propriétaires ont à la fois des droits et des obligations. Celles-ci ne sont pas simplement des particularités locales mais résultent d'un processus historique bien précis. En effet, les communautés bourgeoises ont eu une grande influence sur les structures politico-économiques locales. En même temps, la configuration de ces bourgeoisies est elle-même liée aux structures d'un Etat décentralisé. Une évocation des aspects les plus marquants de la formation de l'Etat suisse peut ainsi contribuer à une compréhension plus profonde des institutions locales.

Le rôle de la paysannerie dans l'histoire suisse a été considérable depuis le début. La Confédération suisse s'est créée à partir d'accords entre paysans libres et groupes commerciaux urbains. Le but et le résultat de ces alliances ont été de préserver une certaine indépendance face aux pressions expansionnistes d'autres pouvoirs, tels les Habsbourgs. Ces conditions initiales de

l'Etat suisse ont influencé son développement ultérieur dans le sens que la Confédération s'est construite du bas en haut afin de protéger les intérêts régionaux. Ses structures ont eu pour effet de maintenir une certaine autonomie locale.<sup>5</sup> L'importance de ce processus pour notre discussion est qu'il a contribué à consolider les institutions villageoises dont l'organisation historique a de ce fait longtemps continué à influencer les relations sociales.

A leurs débuts, c'est-à-dire dès l'apparition des premiers documents pertinents (au 13<sup>e</sup> siècle), les villages étaient essentiellement des communautés économiques (des bourgeoisies). Ils étaient surtout organisés afin de contrôler l'accès aux ressources. Des dispositions réglaient l'appartenance à la communauté, soit par filiation soit par achat, ainsi que l'utilisation des biens bourgeoisiaux. Les décisions y étaient prises par des assemblées regroupant tous les chefs de ménages (donc parmi eux des femmes). Ces tâches administratives ont été à la base d'une organisation politique qui, avec le temps, est devenue la commune.

La bourgeoisie administre les biens communautaires, tels l'eau, les forêts, les pâturages. Chaque nouvelle génération participe ainsi à l'usage de ce patrimoine. D'autres ressources – les champs, les immeubles et les biens mobiliers – constituent la propriété privée et sont transmises à travers un système d'héritage à parts égales. Dans ce cadre villageois, la production s'organise au niveau du ménage. Le système dépend ainsi à la fois des biens communaux et privés. L'idéologie qui accompagne une telle organisation de ressources est d'assurer que chaque membre de la communauté, homme ou femme, puisse acquérir les moyens nécessaires pour subsister. Cependant, il existe souvent un écart considérable entre idéologie et réalité, comme en Sicile où fonctionne légalement un système d'héritage à parts égales mais où les femmes touchent rarement ce qui leur est dû (Schneider and Schneider 1976 : 96). A Mase, par contre, de nombreuses indications montrent que les femmes héritaient réellement des terres et d'autres ressources productives. Cette pratique est attestée par un ensemble de textes. En 1446, par exemple, les Articles de Naters spécifient qu'hommes et femmes devaient partager équitablement les biens des parents. D'autres documents historiques qui concernent l'organisation et la distribution des ressources essentielles à la survie tant des individus que de la communauté elle-même l'indiquent également: Le nom des femmes apparaît dans tous les documents qui ont trait à la transmission et l'administration de la propriété.<sup>6</sup> Il est aussi possible

5 Deutsch et Weilenmann décrivent l'expérience suisse en l'insérant dans le contexte plus large de la formation des Etats à travers l'Europe. Ils proposent également certaines hypothèses qui visent à expliquer pourquoi d'autres mouvements paysans, qui ont aussi joué des rôles significatifs à certains moments dans d'autres endroits, ont été à la longue incapable de maintenir une structure aussi décentralisée que celle que l'on trouve en Suisse.

6 Ces sources comprennent: Les ayants-droits aux alpages, les recensements, les budgets communaux et les registres de notaires classés dans les Archives cantonales du Valais.

de cette manière d'examiner d'un peu plus près la procédure réelle de l'héritage et ses résultats. L'étude d'une série de testaments du 19<sup>e</sup> siècle, par exemple, a démontré que les héritiers inscrits correspondent aux héritiers potentiels (y compris les femmes) identifiés par une reconstitution de la population du village qui a été effectuée de manière indépendante en s'appuyant sur les registres paroissiaux.

On pourrait néanmoins penser que malgré une distribution apparemment égale de l'héritage entre tous les enfants, les biens des femmes étaient par la suite appropriés par les frères ou les maris. D'autres documents suggèrent que tel n'était pas le cas. Les contrats de mariage décrivent clairement les parcelles de terre apportées au nouveau ménage par l'époux et par l'épouse. Les biens acquis avant le mariage gardent leur association avec la famille d'origine. Dans le cas de ménages sans enfants, la tradition voulait que les biens respectifs de l'époux et de l'épouse retournent au décès aux membres des familles d'origine. Dans les ménages avec enfants, la femme pouvait néanmoins disposer de ses propres biens. Ceci est confirmé par les listes de teneurs de droits dans les alpages de 1759 à 1857. En 1774, d'ailleurs, une femme détenait le plus grand nombre de ces droits. Ces particularités apparaissent clairement puisque les droits des époux sont toujours inscrits séparément et souvent leurs antécédents (les noms de ceux qui les leur ont transmis) sont aussi indiqués – ce qui montre l'importance des lignées féminines aussi bien que masculines. Les femmes rédigeaient en outre leurs propres testaments et elles en contestaient d'autres. A Mase, les femmes devaient non seulement ne pas se préoccuper d'être privées de droits, elles pouvaient en plus s'attaquer à des inégalités. Dans cette région de ressources peu abondantes, les femmes autant que les hommes ont ressenti et protesté contre toute perception de différences.

Ces exemples sont importants pour notre effort de démontrer dans quelle mesure les femmes de Mase ont eu accès aux ressources et ont contribué à la production. Mais ils ne suffisent pas à les distinguer d'autres paysannes propriétaires et cultivatrices. Il est cependant difficile d'appréhender les limites du pouvoir des femmes qui vivaient à des époques passées et ceci pour des raisons institutionnelles bien précises. En effet, il faut souligner que l'unité d'organisation principale est ici le ménage et qu'il est ainsi difficile d'extraire les activités d'un individu de ce contexte particulier soit analytiquement, soit objectivement. Il est alors utile d'étudier le rôle des femmes seules puisque leur position apparaît plus transparente. Il est aussi logique d'examiner ces cas puisqu'avant le 20<sup>e</sup> siècle la plupart des femmes ne passaient pas toute leur vie adulte en tant qu'épouses ou mères. Le village traditionnel se caractérisait à la fois par des taux de célibat et de veuvage très élevés.

La position de la veuve dans les sociétés alpines donne un aperçu particulièrement éclairant sur le rôle des femmes en général (comme Rosenberg, 1976, l'avait déjà signalisé). Plusieurs indices illustrent le statut qu'elles



pourraient atteindre. La majorité de testaments des hommes mariés laissaient les droits d'usage de tous leurs biens à leurs femmes. Ainsi, les femmes devenaient chefs de ménage à la mort de leurs maris. Les feuilles de recensement confirment cette position en mettant le nom de la veuve en tête, à la place du chef de ménage. Mais la veuve d'aujourd'hui a été hier une épouse. C'est-à-dire, assumer les responsabilités de l'administration d'un domaine agricole, aussi petit qu'il soit, du jour au lendemain et ceci en cas de mort imprévisible, signifie en toute probabilité que les femmes étaient tout à fait au courant des opérations et y participaient étroitement. L'organisation de la production par ménage et non par individu cache ainsi peut-être la contribution essentielle des femmes dans le système valaisan.<sup>7</sup>

Encore une fois il faut rappeler que l'importance de cette participation à la production vient surtout du pouvoir qui en découlait. Jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle, quand la séparation entre commune politique et bourgeoisie est devenue officielle, il y a eu concordance entre le pouvoir de décision et l'appartenance aux institutions économiques. Les documents d'archives en apportent la preuve. En 1445, par exemple, lors d'une réunion entre le Chapitre de Sion et les citoyens de Mase, une nommée Pierrette Boson s'est trouvée parmi les délégués du village. De même, un traité de paix signé au 15<sup>e</sup> siècle entre représentants de communautés paysannes et le Duc de Savoie, a eu comme signataire une femme. La liste établie lors d'une assemblée communale, un plaid, de 1509, fait état de 77 noms (il s'agissait probablement de chefs de ménage) dont 14 étaient des femmes et 16 des groupes de frères et sœurs. Dans les périodes qui ont suivi, le nom de femmes en positions d'autorité apparaît également dans les documents d'alpage. Ainsi, avant le 20<sup>e</sup> siècle, les veuves et les femmes non mariées plutôt que d'être automatiquement absorbées dans des structures dominées par des hommes, pouvaient diriger seules un ménage ou un domaine agricole et pouvaient aussi agir dans le secteur "public" en faisant valoir les droits qu'elles avaient acquis en tant que propriétaires.

A Mase et dans d'autres villages alpins, l'agriculture était le système de production dominant et il n'existait pour ainsi dire pas de division de travail puisque les femmes participaient à toutes les tâches agricoles. Dans le contexte particulier de ces communautés, à ce rôle économique s'ajoutaient des droits et responsabilités quasi-politiques. En examinant le statut des veuves et des célibataires il a été possible d'étudier leur rôle dans une société organisée principalement par ménage. Il est vrai que quand un homme est présent il est considéré comme chef de famille dans les documents officiels. Il n'est cependant pas évident que cette position se traduise également par un

7 Rosenberg (1976) ajoute que dans le Briançonnais l'émigration saisonnière des hommes laissait toute femme, seule ou mariée, à la tête d'un ménage et donc responsable de toute la production pour quelques mois par année.



pouvoir particulier et reconnu dans une structure dans laquelle au mariage les femmes apportaient leur biens avec elles et où elles continuaient à en disposer, tout en travaillant à côté des hommes. Il a semblé utile de considérer de plus près le statut de la veuve et de la célibataire puisque dans ces cas la présence masculine n'obscurcit pas la position de la femme. Il est néanmoins vrai que les décisions prises au niveau du village le sont surtout par des hommes. Une étude plus approfondie des documents a cependant démontré que ce ne sont pas les hommes en tant que tels mais plutôt les chefs de ménage qui sont appelés à jouer un rôle politique. Puisque les veuves et les célibataires pouvaient devenir chef de ménage également, elles figurent aussi en cette qualité dans les écrits. Du fait que le pouvoir extrafamilial des femmes peut surtout être démontré pour les femmes seules, il est important d'étudier les processus démographiques qui produisent un nombre important de célibataires ou de veuves. Dans une petite communauté comme Mase, avec une population moyenne au 19<sup>e</sup> siècle de 185 habitants, les fluctuations aléatoires peuvent jouer un grand rôle, mais les caractéristiques et tendances de longue durée influencent aussi les configurations sociales. Ainsi, la proportion de femmes célibataires qui a toujours été élevée au 19<sup>e</sup> siècle – entre 15 % et 31 % – a influencé la proportion de ménages tenus par les femmes seules.

Le taux relativement élevé de 21 % de célibataires qui caractérise la cohorte née entre 1800 et 1819 se reflète dans le recensement de 1829 (voir Tableau 2) dans lequel on trouve le pourcentage le plus élevé du siècle de chefs de famille femmes célibataires (en tenant compte de l'âge moyen où elles sont susceptibles de se marier). De même, les variations démographiques à court terme sont aussi responsables du nombre de veuves chefs de

**Tableau 1:** Facteurs démographiques pouvant influencer le nombre de femmes chefs de ménage 1780–1899

| Période<br>(année de<br>naissance) | Age moyen<br>au mariage<br>femmes: | Taux de<br>célibat:<br>femmes<br>(%) | Espérance de vie<br>à la naissance |        |
|------------------------------------|------------------------------------|--------------------------------------|------------------------------------|--------|
|                                    |                                    |                                      | hommes                             | femmes |
| 1780–1799                          | 25.5                               | 18.7                                 | 51.6                               | 43.5   |
| 1800–1819                          | 27.1                               | 21.8                                 | 49.4                               | 58.1   |
| 1820–1839                          | 28.8                               | 18.7                                 | 55.9                               | 53.0   |
| 1840–1859                          | 25.8                               | 15.6                                 | 55.2                               | 48.0   |
| 1860–1879                          | 27.4                               | 31.2                                 | 56.4                               | 58.1   |
| 1880–1899                          | 29.6                               | 21.8                                 | 48.9                               | 50.8   |

ménage. La différence de neuf années en faveur des femmes, de l'âge moyen au décès pour les gens nés entre 1800 et 1819 contribue évidemment à la proportion relativement grande, 12.3 %, de veuves chefs de famille observée en 1850. L'interaction entre ces différents processus démographiques peut ainsi affecter le nombre de ménages dirigés par des femmes à différentes époques. De cette manière, les phénomènes qui ne sont pas directement liés aux structures de pouvoir peuvent néanmoins influencer leur configuration de manière décisive.

Certes ces fluctuations aléatoires expliquent en partie le nombre de veuves ou de célibataires qui sont chefs de ménage à un moment donné. Cependant, les processus démographiques ne déterminent pas à eux seuls le pouvoir des femmes qui résulte de ces configurations familiales. Les changements survenus dans la communauté et les relations qu'elle entretient avec le monde extérieur à travers le temps doivent également être pris en considération. Il est ainsi frappant d'observer qu'à partir du 19<sup>e</sup> siècle on observe moins de références dans les documents à des femmes participant aux décisions au niveau du village. Or le nombre de ménages dont le chef est une femme est plus élevé à travers tout le siècle qu'il ne l'a été en 1802. Cette divergence pourrait être attribuée à la différence croissante entre commune politique et économique. Dans les débuts de l'histoire de la Suisse, la bourgeoisie, unité économique, constitue l'entité dominante. Avec l'expansion et la centralisation de l'Etat, plusieurs fonctions politiques commencent à se différencier des tâches économiques. Commune politique et bourgeoisie n'ont été officiellement séparées qu'après le vote de la constitution fédérale de 1874; Mase n'a créé sa municipalité qu'en 1884. Depuis, la bourgeoisie a maintenu son contrôle sur les ressources communautaires. On y accède toujours par naissance et on y acquiert les pouvoirs d'utilisation et d'administration de ses biens. Cependant, la résidence dans la commune plutôt que la propriété est devenue le critère de participation et le privilège du vote n'a été accordé

**Tableau 2:** Nombre et proportion de femmes chefs de ménage selon les recensements 1802–1880

| Année de recensement | Nombre de ménages | Chefs de famille veuves |      | Chefs de famille femmes célibataires |      |
|----------------------|-------------------|-------------------------|------|--------------------------------------|------|
|                      |                   | no.                     | %    | no.                                  | %    |
| 1802                 | 57                | 6                       | 10.5 | 2                                    | 3.5  |
| 1829                 | 68                | 4                       | 5.9  | 8                                    | 11.8 |
| 1850                 | 73                | 9                       | 12.3 | 6                                    | 8.2  |
| 1870                 | 69                | 8                       | 11.6 | 4                                    | 5.8  |
| 1880                 | 79                | 9                       | 11.3 | 6                                    | 7.6  |

qu'aux hommes. Par ce moyen, le rôle de la femme dans les processus de décision a été réduit. Il a continué à être érodé par le déclin progressif du système paysan en Valais. Ainsi, les terres agricoles ont diminué en importance face à l'abandon de l'agriculture et le rôle administratif qu'auraient pu y jouer les femmes a aussi perdu son importance.

Ces conclusions sur l'évolution et la détérioration du statut de la femme dans la société alpine, vue à travers l'étude du village de Mase, ne signifient pas qu'il faille proposer une théorie du matriarcat dans les Alpes valaisannes. Il est clair que l'homme y a malgré tout exercé un rôle politique dominant. Il a cependant paru important de souligner les variations qui peuvent exister soit à travers différentes sociétés, en invoquant l'image bien connue de la femme dans la région méditerranéenne, soit à travers le temps en décrivant l'évolution de la position de la femme à Mase. Cette présentation de données suisses nous amène aussi de nouveau à considérer les arguments théoriques discutés au début de l'article. Au cours de la description de la position de la femme à Mase, plusieurs thèses évoquées plus haut ont été mises en question. La distinction entre domaines domestique et public utilisée par Sacks (1974) et Rosaldo (1974) entre autres, s'est montrée particulièrement incommode dans ce contexte. On peut même se demander si une telle dichotomie a une utilité dans un système paysan où les femmes jouent un rôle dominant à la fois dans la production et dans l'administration de celle-ci. Il est d'autant plus difficile de faire cette distinction dans les Alpes où les ressources elles-mêmes sont constituées d'un mélange de biens publics et privés, et dépendant de l'eau, des forêts et des terres communautaires qui sont contrôlées par le village tout entier, c'est-à-dire par le secteur public. Mais est-ce qu'une telle distinction a un sens dans ce contexte? Un autre aspect la rend tout aussi problématique. Selon la théorie évolutionniste, la division de société en domaine domestique et public s'accompagne d'un processus de privatisation du travail de la femme. Ainsi, non seulement ses tâches ne concernent que le ménage, elle est également exclue des travaux publics (Sacks 1974 : 220). Mase apparaît une fois encore comme exception. Des travaux de corvée étaient prévus pour nettoyer les bisses ou les pâturages ou pour réparer les chemins. Les budgets communaux font état des amendes imposées aux femmes qui n'y participaient pas.

Il semble donc qu'il serait plus justifié de reconnaître que la société paysanne est peu différenciée: Ses secteurs économiques, sociaux et politiques ne sont pas vraiment séparés les uns des autres. La distinction entre domaines domestique et public implique une division de rôles en compartiments qui ne paraît pas pertinente dans une discussion des modes de production traditionnels. Il se peut que de telles catégories viennent d'une analyse des élites dans lesquelles effectivement les hommes participaient aux activités politiques, militaires ou commerciales en dehors du ménage tandis que les femmes restaient au foyer afin de surveiller la famille et le domaine

familial. Contrairement à cette individualisation des rôles, cependant, la production paysanne est restée entièrement dans le domaine du ménage. Le travail ne s'est pas spécialisé selon les sexes. Une distinction privé/public ne peut ainsi se concevoir même selon des critères de rôle.

Les aspects économiques ne peuvent cependant pas expliquer toutes les caractéristiques des relations entre hommes et femmes à Mase ou ailleurs. Comme nous l'avons suggéré, les structures politiques peuvent aussi influencer l'organisation de la production et, de là, le statut de la femme. Dans ce contexte, nous avons signalé l'importance du système d'héritage dans la position de la femme. Ce lien est particulièrement intéressant à étudier puisqu'il permet d'intégrer les facteurs politiques dans une explication des variations observées de la position de la femme dans différentes sociétés paysannes. Sans évoquer de façon directe la question du statut de la femme, Le Roy Ladurie (1976) a néanmoins tiré des conclusions intéressantes de son analyse des systèmes d'héritage français. Celles-ci pourraient contribuer à préciser l'hypothèse proposée ici. Le Roy Ladurie met en relation la distinction entre systèmes d'héritage égalitaires et inégalitaires et les différents types de pouvoirs seigneuriaux. Dans les régions où le contrôle des seigneurs était faible, les paysans étaient libres de diviser leurs terres équitablement entre leurs enfants (*Ibid.*: 60). Par contre, les seigneurs puissants avaient un intérêt à maintenir un système autoritaire afin de mieux contrôler leurs sujets et d'en extraire plus efficacement des ressources.<sup>8</sup> La forme du pouvoir seigneurial est alors un des déterminants des relations familiales. Le Roy Ladurie constate que dans un système politique autoritaire, le chef du ménage exerce également une forte domination sur les membres de sa famille. Il suggère ainsi que la réaction des paysans à leur manque d'autonomie a été d'essayer de consolider leur seule ressource, le domaine agricole. Ainsi, un système d'héritage inégalitaire (comme p.ex. le droit d'aînesse) et une organisation très hiérarchique de la famille vont de pair avec un pouvoir féodal puissant (*Ibid.*: 68). À travers cette symbiose asymétrique entre seigneur et paysans, les structures politiques exercent leurs effets sur les relations domestiques.

Un argument qui accorde un poids similaire aux forces politiques a été proposé par Cole et Wolf pour expliquer les idéologies sous-jacentes des différents systèmes d'héritage du Tyrol. Pour ces auteurs, l'histoire du peuplement des parties italiennes et germaniques se manifeste également par

8 Fenoaltea (1976) présente une hypothèse similaire en liant l'autorité et l'efficacité dans son explication de l'organisation de l'agriculture médiévale. Il est cependant clair qu'il faut aussi tenir compte de la taille du domaine. C'est-à-dire, malgré l'efficacité plus élevée qui découle d'un grand domaine perpétué à travers le système d'héritage inégalitaire, le seigneur n'aurait pu permettre à un chef de ménage d'agrandir par trop son patrimoine, faute de quoi il pourrait devenir trop puissant. Au delà d'une certaine taille le seigneur a donc de nouveau intérêt à la division du domaine.



une évolution de formes politiques particulières à chaque région linguistique. Les divergences sont apparues à beaucoup de niveaux, y compris dans les systèmes d'héritage (1974).

Une extension de cette perspective à la situation de Mase nous permet de lier ce contexte politico-historique du village aux relations sociales qui le caractérisent. Il a été fait allusion au fait que les paysans dans cette région des Alpes se sont assez rapidement libérés des contraintes féodales. On peut ainsi suggérer que, suivant l'argument de Le Roy Ladurie, cet égalitarisme politique, qui se traduit par des mécanismes de nivellement social et économique au sein du village (voir aussi Wiegandt 1977) est aussi reflété dans une plus grande égalité entre hommes et femmes. A un certain niveau, on peut ainsi voir que la position de la femme est tributaire de son rôle économique dans le système alpin. Cependant, cette organisation de la production découle aussi en grande partie des configurations politiques. Une telle proposition renverse le schéma de causalité utilisé par Engels qui déduit l'évolution de la société uniquement à partir des changements dans les relations de production. Dans le cadre de la paysannerie, cependant, une grande variation dans le statut de la femme peut être mise en évidence – comme le contraste entre les régions méditerranéennes et alpines le montre. A Masse, il a été possible de mettre en relation la position de la femme et le système d'héritage, qui est lui-même influencé par le cadre politique. Il a paru nécessaire, alors, d'évoquer brièvement les éléments essentiels de l'histoire de la formation des institutions étatiques afin de démontrer comment certains processus historiques ont eu pour résultat une relative autonomie de la région et de la localité. Celle-ci a créé le cadre d'une organisation de production qui a laissé un rôle important aux femmes. Par contraste, un système politique autoritaire ou colonial, telle que la région méditerranéenne, va plutôt engendrer une société hiérarchique inégalitaire et fragmentée. Schneider, dans son étude sur les notions d'honneur et de honte dans la région méditerranéenne, suggère que l'idéologie de l'homme et de la honte a pour but de combattre cette fragmentation en créant une identité de groupe (1971). L'organisation du pouvoir au niveau d'une société semble ainsi être un élément central dans la définition des relations familiales et surtout de celles entre les hommes et les femmes. La constatation que de grandes différences existent entre les pouvoirs des femmes dans les sociétés paysannes entraîne une analyse critique des explications économiques de la famille. Une étude approfondie de la logique et de la validité empirique de la théorie d'Engels et des modifications que les différents auteurs en ont faite en a révélé les lacunes et les contradictions. L'analyse du contexte politique peut éclaircir des relations que le mode de production seul ne peut élucider. Cette étude d'un cas particulier suggère ainsi l'utilité d'une formulation qui donne une plus grande part au rôle du pouvoir dans une explication de l'évolution de la famille et des relations hommes-femmes.



## Résumé

Depuis quelques années la recherche sur la position de la femme dans la société a produit beaucoup de nouvelles données et de nombreux cadres théoriques. Une de ces approches met en relation l'évolution des systèmes de production et les changements du rôle de la femme qui en découlent. Cette perspective se réfère souvent en priorité à la théorie d'Engels sur l'origine de la famille, de la propriété privée et de l'Etat. Cette théorie particulière est tout d'abord analysée de manière critique, tant du point de vue de sa structure logique que celui de ses implications empiriques. Afin d'étayer et de développer ces considérations, une présentation de la situation de la femme à Mase, village paysan du Valais, est effectuée parce qu'elle ne semble pas conforme aux propositions générales des théories économiques de la famille. Les données qui se réfèrent surtout au 19<sup>e</sup> siècle, tendent à montrer, au contraire, qu'une interaction entre processus démographiques et système d'héritage dans un cadre politique particulier laisse aux femmes une certaine autonomie économique et même politique.

## Bibliographie

- Ariès, Philippe  
1960 L'Enfant et la vie familiale sous l'ancien régime. Paris: Librairie Plon.
- Becker, Gary  
1981 A Treatise on the Family. Cambridge : Harvard University Press.
- Boserup, Ester  
1970 Women's Role in Economic Development. London : Allen and Unwin.
- Chagnon, Napoleon  
1968 Yanomamö : The Fierce People. New York : Holt, Rinehart and Winston.
- Cole, John W. and Eric R. Wolf  
1974 The Hidden Frontier : Ecology and Ethnicity in an Alpine Valley. New York : Academic Press.
- Degler, Carl  
1980 At Odds: Women and the Family in America from the Revolution to the Present. Oxford and New York : Oxford University Press.
- Deutsch, Karl and Hermann Weilenmann  
The Political Integration of Switzerland : Conditions and Possibilities for the Making of a Multilingual Nation. Manuscrit.
- Draper, Patricia  
1975 Kung Women: Contrasts in Sexual Egalitarianism in Foraging and Sedentary Contexts. In: Toward an Anthropology of Women. Rayna Reiter, ed. New York : Monthly Review Press.
- Dûpaquier, Jacques  
1974 Introduction à la démographie historique. Paris : Gamma
- Fenoaltea, Stefano  
1975 Authority, Efficiency, and Agricultural Organization in Medieval England and Beyond: A Hypothesis. The Journal of Economic History. 35,4 : 693–718.
- Laslett, Peter  
1971 The World We Have Lost. 2nd Edition. New York : Charles Scribner's Sons.
- Lee, Richard  
1979 The !Kung San: Men, Women, and Work in a Foraging Society. New York : Cambridge University Press.

- Leacock, Eleanor
- 1977 Women in Egalitarian Societies. In: *Becoming Visible: Women in European History*. Renate Bridenthal and Claudia Koontz, eds. Boston : Houghton Mifflin Co.
  - 1978 Women's Status in Egalitarian Society: Implications for Social Evolution. *Current Anthropology* 19,2 : 247–269.
- Le Roy Ladurie, Emmanuel
- 1976 Family Structures and Inheritance Customs in Sixteenth Century France. In: *Family and Inheritance*. Jack Goody, Joan Thirsk, E.P. Thompson, eds. Cambridge : Cambridge University Press. 37–71.
- Quinn, Naomi
- 1977 Anthropological Studies on Women's Status. *Annual Review of Anthropology* 6 : 181–225.
- Rapp, Rayna
- 1979 Review Essay: Anthropology. *Signs*, 4,3 : 497–513.
- Rogers, Susan Carol
- 1978 Woman's Place: A Critical Review of Anthropological Theory. *Comparative Studies in Society and History*, 20,1 : 123–173.
- Rosaldo, Michelle Z.
- 1974 Woman, Culture, and Society: A Theoretical Overview. In: *Women, Culture, and Society*. Michelle Zimbalist Rosaldo and Louise Lamphere, eds. Stanford : Stanford University Press. 17–42.
- Rosenberg, Harriet
- 1976 Coutume du Pays: Women in an 18th Century French Alpine Village, Manuscrit.
- Schneider, Jane
- 1971 Of Vigilance and Virgins: Honor, Shame, and Access to Resources in Mediterranean Societies. *Ethnology* X, 1 : 1–24.
- Schneider, Jane and Peter Schneider
- 1976 Culture and Political Economy in Western Sicily. New York : Academic Press.
- Wiegandt, Ellen
- 1977 Communalism and Conflict in the Swiss Alps. Thèse de doctorat. Université de Michigan, Ann Arbor.
  - 1980 Un village en transition. *Ethnologica Helvetica* 4 : 63–93.
- Wittfogel, Karl
- 1957 Oriental Despotism. New Haven : Yale University Press.
- Wolf, Eric R.
- 1966 Peasants. Englewood Cliffs. N.J. : Prentice Hall.

- Wright, Henry T. and Gregory Johnson  
1975 Population, Exchange, and Early State Formation in Southwestern Iran. *American Anthropologist* 77, 2 : 267–289.

